



**Ligue de vol libre de la Réunion**

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLR DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2016

Présents : Patrick MOAL, Corinne GALIDIE, Sylvie JARLIER, Nicolas ANDRIEU, Nans LA VIOLETTE, Jean Pierre LAURENT, Jeff BOURDIN, Noël CARLE, Emmanuel NICOLAS, Yves RECKING, Jean Claude DUPONT ,

Absents excusés avec pouvoir : Jean René ETHEVE (pouvoir C.GALIDIE), Lucien DESCAVES (pouvoir JC.DUPONT) , Sébastien COUPY(pouvoir Noël CARLE)

Absents excusés : Laurent VITALIS

Absents non excusés : Julien FAUCHER, François Kling, Yves LAURET

### ➤ **ORDRE DU JOUR :**

→ Subventions :

- ♦ Matériels
- ♦ Kite
- ♦ PWC
- ♦ SIV
- ♦ « petit club »
- ♦ Super finale au Brésil

→ 20€ pour les brevets

→ Problème de suivi des formations

→ Rétribution de clubs mettant à disposition un moniteur fédéral faisant parti de l'équipe de formation

→ Equipe de ligue

→ Atterrissage de Kélonia

→ Site ligue

→ Zone de survol d'Helilagon

→ Nouveau logo de la ligue

→ Diverses information.

- ♦ Démission du Président de la commission compétition internationale
- ♦ Date de l'AG ligue

### ➤ **Subventions :**

1. Matériels:

La ligue a obtenu une subvention de 5000€ pour le matériel de la région.



**Fédération Française de Vol Libre**

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



**AlpEnergie**

par EDF SUD

Partenaire officiel kite

Cette somme est divisée entre les 4 clubs écoles pour l'achat de matériels. Seulement 3 clubs ont répondu à la demande. Cette somme est divisée en 3 en fonction des modalités prévues lors du Cd (du 03 février 2016) en fonction du nombre jours/élèves. La ligue conserve 500€ pour renouveler 2 casques pour les bi places et une radio. Cela fait donc : 1790€ pour Potentiel (385j/élève), 1490€ pour Parapangue (228 j/élève) et 1220€ pour 360.run (200j/élève). Ces chiffres ont été envoyés aux clubs concernés pour vérification, aucune remarque n'a été faite. Les montants ont donc été validés et ne sont pas contestables.

#### 2. Kite :

Pour le kite, la subvention sera attribuée lorsque la trésorière aura les factures engagées.

#### 3. Coupe du monde :

La compétition de la manche de coupe du monde du 2 au 8 octobre c'est très bien déroulée. Très bons retours en général de la part des participants.

Bien sûr le nombre de bénévoles était insuffisant (plusieurs tenaient différents postes, ce qui était lourd et difficile à gérer)

Au niveau financier le budget a été respecté. La subvention de la région est de 30 000€ et 15 000 € de la Mairie de St Leu.

Nous avons à ce jour 51763€ de recette et 42000€ de factures payés. Il faudra intégrer les frais de navette et le salaire des salariés de la ligue qui ont œuvré pour cette manifestation. Le budget sera équilibré, une fois toutes les dépenses et recettes affectées.

#### 4. Stage SIV :

Il avait été décidé d'aider 7 pilotes à une hauteur de 150€ ayant effectué un stage SIV en métropole.

11 pilotes nous ont fait la demande d'aide: William Bitard

Anne Pourcelot  
Daniel Dijoux  
Daniel Sarron  
Joel Boileux  
Maggy Bouchard  
Sébastien Bouchard  
Yvonnick Provost  
Aurélié Bessière  
Fanny Chambon  
Amandine Gallet

Malgré un nombre plus important de pilotes, nous proposons une aide de 150€ pour chacun.

Mise au vote : Contre:0 Abstention:1 Pour:13

Ces pilotes recevront donc 150€.

#### 5. Subvention « petits clubs »

Le bureau de la ligue c'est aperçu que certains clubs ne savent pas faire les demandes de subvention.

Ils font par exemple le dossier CNDS et ne font pas la demande à la ligue ...

La ligue va organiser une réunion d'information avec les dirigeants(bureau) des clubs après le 15 janvier 2017.

Cette réunion permettra aussi d'établir le programme d'action de la ligue qui dépend en partie du programme d'action des clubs.

Les actions qui reçoivent des subventions doivent être réalisées sous peine de remboursement au CNDS.

360.run a fait une journée de biplace pour des jeunes cancéreux sans avoir fait de demande de subvention auprès de la ligue. Il demande à ce jour une aide.

Mise au vote : Contre : 6 Abstention : 4 Pour : 4.

Aucune aide ne sera donc accordée à 360.run sur cette action ponctuelle.

Une réunion se fera aussi avec les responsables de commission pour établir le programme d'action de la ligue.

#### 6. Super Finale au Brésil

10 pilotes réunionnais vont partir au Brésil pour la super finale (suite aux bons résultats lors de la coupe du monde).

Les subventions ont été demandées pour 7 pilotes.

Il est évoqué l'absence de participation de P. Muller à la vie de la ligue. Les règles du championnat régional stipulent



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite

que les 22 premiers pilotes du championnat doivent être DE d'une manche. Il semblerait correct que tout le monde suive cette règle, on ne peut pas être seulement être « consommateur » dans une structure associative .

400€ seront attribués après envoi des factures et dossier de sponsoring aux 10 pilotes.

Mathias bénéficiera de cette subventions dès qu'il sera en règle auprès de la ligue (paiement de sa formation Qbi).

Mise au vote Contre:1 Abstention : 2 Pour : 11

Pour les 250€ d'aide prévu pour 7 pilotes, la commission compétition fournira la liste des 7 pilotes.

➤ **20€ de cotisation de ligue pour le Brevet de pilote :**

A ce jour une cotisation de 20 € est demandée aux personnes passant le BP, cette cotisation était demandée à l'origine car la ligue avait des frais (location de salle,moniteur...).Actuellement se sont des clubs qui le font passer, la ligue n'a donc plus de frais.

Pour 2017 nous proposons que ces 20€ soit reversés aux clubs faisant passer le BP(ceci tant que la ligue n'aura pas de frais)

Mise au vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

➤ **Rétribution des clubs :**

Certaines formations sont réalisées avec un moniteur fédéral (faisant partie de l'équipe de formation).

Le coût de la formation est donc diminué. Ne pouvant diminuer le coût de formation, nous proposons de « défrayer le club du moniteur fédéral »

Mise au vote : Contre:0 Abstention:0 Pour : 14

Le montant reste à fixer.

➤ **Formations**

Le niveau des pilotes qui se présentent au BPC est très faible.

Il faudrait refaire une campagne pour le BPC.

Certains clubs pourraient prendre en charge les futurs BPC (cours théorique...), pour qu'ils puissent se présenter avec le niveau.

➤ **Nouveau logo de la ligue.**

Le nouveau logo de la ligue est validé



➤ **Equipe de ligue :**

Equipe de ligue « jeune » gérée par Laurent Vitalis, le budget prévu pour 2017 sera de 3800€ (incluant la participation des jeunes de 1440€)

Didier Mathurin de la FFVL a relancé les compétiteurs lors du championnat de France pour la formation d'équipe de Ligue. Pour l'équipe de ligue « senior » (parapente et kite) il faudrait trouver un CTR (conseiller technique sportif) détaché par exemple par jeunesse et sport ou l'éducation nationale. La commission compétition va préparer un projet pour début 2017 avec un budget.

Au niveau du kite il y aura pour 2017 une deuxième compétition régionale.

➤ **Atterrissage de Kélonia :**

Jean Pierre Laurent soulève depuis plusieurs CD le problème des « piétons » sur l'air d'atterrissage ainsi que des



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

partenaire officiel kite

parasols sur la plage. Il redemande donc comment on peut gérer ce problème. Avant, il existait des panneaux qui indiquaient que c'est un terrain privé.

De la part de la ligue, il a rencontré Jimmy. Pour Jimmy la ligue représente les associatifs et les professionnels et il ne veut traiter qu'avec la ligue .

*Bonjour a tous,*

*Je profite de ce mailing pour ramener quelques points d'informations concernant l'atterrissage de stleu.*

*Avec la fréquentation montante de ces derniers temps et incidents ou accidents connus arrivés, avec les éventuelles recherches de responsabilité .... il me semble important de rappeler que le site est en bail a parapente des îles (Jimmy Aubin) et conformément au bail avec le propriétaire, l'accès est strictement réservé à la clientèle de celui-ci (activité parapente et autres s'y rapprochant) et que par conséquent,*

*que ce soit le propriétaire ou moi-même ne seront tenus pour responsable en cas d'incident, litige ou dégradation sous quelques formes que ce soit, des biens et des personnes non prévu d'accéder à cette propriété privée, merci d'informer a qui de droit.*

*Je ne permettrai pas aussi de rappeler les règles régissant notre activité, il faut que chacun prenne ses responsabilités ( privé , structure publique, associatif, professionnel).*

*Bien cordialement,*

*Copie :IRT, service juridique mairie de St Leu*

*Jimmy Aubin*

*Moniteur/Gérant*

*0692 33 20 25*

*[www.parapentedesziles.com](http://www.parapentedesziles.com)*

*0693 900 974*

La ligue demande à Jimmy une convention pour le droit de poser contre compensation financière.

L'IRT (bailleur des sites) et le Président de la ligue sont rentrés en relation avec le propriétaire qui demande un loyer prohibitif de 3000€/mois.

Pour information il n'y a plus de convention sur la partie Région depuis 2010...

Mr Moal doit rencontrer Agnès Lavaux.

Le bureau de la ligue vient seulement d'avoir les documents des interdictions de poser sur la plage, grâce à ces documents, la ligue va pouvoir enfin rediscuter et faire des courriers.

*JP Laurent insiste pour qu'une table ronde constituée de toutes les parties concernées directement ou indirectement par cet atterrissage soit ouverte.*

*Autour de cette table il y aurait la partie privée, la Région, la ville, gestionnaire de la plage, la ligue, les professionnels.*

*Dans le simple but d'informer la situation délicate de cet atterrissage et de trouver une solution commune.*

*Le président répond qu'avec les informations qu'il a maintenant en main, il devrait pouvoir enfin organiser ce genre de table ronde.*

Un deuxième atterrissage dit « de secours » est en cours de négociation avec l'IRT au niveau de la Pointe des Châteaux.

Le sujet de l'atterrissage Kélonia est un sujet long et épineux. Maintenant que la ligue a toutes les pièces en main, elle va reprendre son travail compliqué.



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

par EDF SUD

Partenaire officiel kite

➤ **Site « informatique » de la ligue :**

Mr Lucien Descaves a demandé les frais engagés pour ce nouveau site. Le site a coûté 2000€ et les frais de l'hébergeur sont de 70€/trimestre (comme avant).

Il faudrait avoir un responsable qui alimente ce site, une seule personne « postera » les informations que lui enverront par exemple les présidents des commissions ou autre.

Une seule personne doit gérer le site pour minimiser les problèmes.

Un appel sera lancé, si il n'y a pas de volontaire nous envisagerons de rémunérer quelqu'un pour que ce site soit enfin d'actualité et vivant.

➤ **Zone interdite au dessus d'Hélilagon :**

Un notam interdit le survol d'Hélilagon, car ils effectuent des largages. A plusieurs reprises des pilotes ont survolé cette zone. Pensez donc (pour les parapentistes et deltiste) de ne pas entrer dans celle ci, ou de vous renseigner au préalable. Nous allons demander à Mr Franck Bernard de nous expliquer plus clairement ce notam en visualisant cette zone sur une carte et de demander à Hélilagon s'il ne peut pas y avoir des créneaux horaires précis.

Cette information sera diffusée le plus largement possible.

➤ **Information diverses :**

1. Sites des Makes 2000. Le site des Makes a été réhabilité par l'IRT, des travaux considérables ont été réalisés.
2. Master Acro se déroulera en 2017 du 23 au 29 octobre 2017. Très lourde logistique, les pilotes seront largués depuis un hélico. Beau spectacle en perspectif .(cf dossier joint). Il est à noter qu'aucune aide financière de la part de la ligue ne sera possible sans une affiliation de la structure porteuse à la FFVL.
3. Démission du Président de la commission compétition internationale Patrick Moal.
4. Prochaine AG ligue le 25 février 2017
5. Prochaine réunion avec les responsables de club **le 31 janvier au soir (18h30)** pour la formalisation des dossiers de subvention et la définition des actions 2017 (arriver avec ses projets)

La séance est levée à 22h45

*Bonnes Année 2017*

La secrétaire



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite